



01

Logo

02

Édito

03

04

05

Environnement

06

Associations

Médiathèque

07

Ccas

Infos diverses

08

Voeux 2021

Hommages

www.proville.fr

Directeur de publication : Guy COQUELLE
Rédaction : Service culture et communication
Mairie de Proville
Directeur délégué : Michel SLOMIANY
Crédit photo : Christine FÉRAIL

2

EDITO

Chères Provilloises, Chers Provillois,

Une fois n'est pas coutume, l'édito du maire laisse la première page au nouveau logo de Proville...

Nous sommes heureux de vous présenter ce logo qui symbolisera désormais notre commune. Le temps du changement est venu. L'image de Proville a évolué, les valeurs de nature, de sérénité, de respiration lui sont maintenant fortement attachées.

Ce logo peut avoir plusieurs interprétations, certains y verront l'Escaut Rivière, d'autres y verront une feuille ou encore une forme signifiant la légèreté... D'autres choses encore !

C'est la vocation d'un logo, il doit interroger, interpeller, garder sa part d'énigme...

En fait, cette forme représente le signe musical du soupir... En musique ou en solfège, le silence (pause, demi-pause, soupir, demi-soupir) est un symbole musical placé sur la portée. Il indique l'interruption momentanée du son dans l'exécution de l'œuvre musicale.

Le soupir est un temps de respiration, de silence, ce temps nécessaire pour bien ressentir la musique. C'est ce temps de respiration, propre à Proville, que notre nouveau logo souhaite symboliser.

Dans ce nouveau numéro de « Proville Passionnément », vous décou-

vrerez, autour de la thématique de l'arbre, la démarche que nous souhaitons mener pour être encore plus en harmonie avec notre patrimoine naturel.

Plus que jamais, en cette période de pandémie, il nous faut repenser notre vie ensemble, notre vie communautaire (au sens, vivre dans notre commune). Nous devons repenser notre environnement, nos déplacements, notre urbanisme... nous allons nous y employer.

Il me reste, au nom du Conseil Municipal, au nom des employés communaux, à vous souhaiter, en dépit du contexte, de bonnes fêtes de fin d'année. Formulons ensemble le vœu d'une année nouvelle sans COVID, d'une année heureuse où nous retrouverons enfin le bonheur du vivre ensemble, le bonheur de respirer, sans contrainte et sans masque.

Espérons !

Très cordialement,

Votre maire,
Guy COQUELLE

A propos des arbres abattus ces derniers mois :

Le terrain des Sources, rue de Noyelles :

Ce terrain, bien que sur la commune de Proville, est la propriété de la ville de Cambrai ! Cela dit, l'abattage était plus que nécessaire. Ce site (parfois dénommé la sapinière) était essentiellement composé de résineux (des épicéas, précisément). Ils étaient atteints par le scolyte* causant la mort prématurée de l'arbre et provoquant un fort risque de chute et/ou d'incendie. Le bois abattu a été revalorisé à travers la filière énergie (chauffage, plaquettes, bûches compressées...)

Un important projet de réhabilitation est actuellement en cours qui prévoit la plantation de 1100 tiges à l'hectare, soit environ 10 000 nouveaux arbres sur l'ensemble du site. Cet aménagement entre dans la compétence environnement de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce beau projet qui deviendra un espace ouvert de promenade et de découverte écologique.

- Le scolyte est un insecte dont les larves creusent des galeries sous l'écorce des résineux. Ces galeries finissent par couper la circulation de la sève et, ainsi, faire mourir l'arbre.

Le « petit terrain en bord d'Escaut », proche du pont du moulin

Ce petit terrain de 1950 M2 aura été l'objet de toutes les rumeurs à la fin de l'été... C'est un terrain privé, totalement inconstructible du fait de sa proximité avec la Réserve Naturelle Régionale. Ses propriétaires ont souhaité effectuer une coupe de frênes atteints par la chalarose* et menaçant de tomber. La commune n'a donc aucune qualité pour empêcher cet abattage.

ENVIRONNEMENT

C'est un lieu commun de dire que les arbres sont nombreux à Proville... A tel point que chaque abattage est vécu par les Provillois comme une agression. Alors, il était nécessaire de faire un petit bilan.



ENVIRONNEMENT



Le chemin noir dans le Bois Chenu

C'est à nouveau la chalarose qui est en cause ; les frênes faisant parfois 35 mètres de hauteur devenaient dangereux, notamment sur les lieux de promenade. Là encore, il convenait d'intervenir par un abattage raisonné.

- La chalarose est une maladie qui fait dépérir les frênes. L'arbre atteint meurt sur pied, il présente moins de résistance au vent, son ancrage au sol s'affaiblit.

Signalons enfin, que la commune peut à tout moment prendre la décision d'abattage d'un arbre en fonction de son caractère de dangerosité. Les critères principaux étant la santé du végétal et sa proximité avec la vie humaine (habitation, lieu de passage). Eh oui, les arbres, tout comme les hommes ne sont malheureusement pas éternels... même à Proville.

**C'est bien là le plus important.
Proville plante, Proville replante.**



A propos des arbres plantés

La pépinière urbaine devant la Mairie :

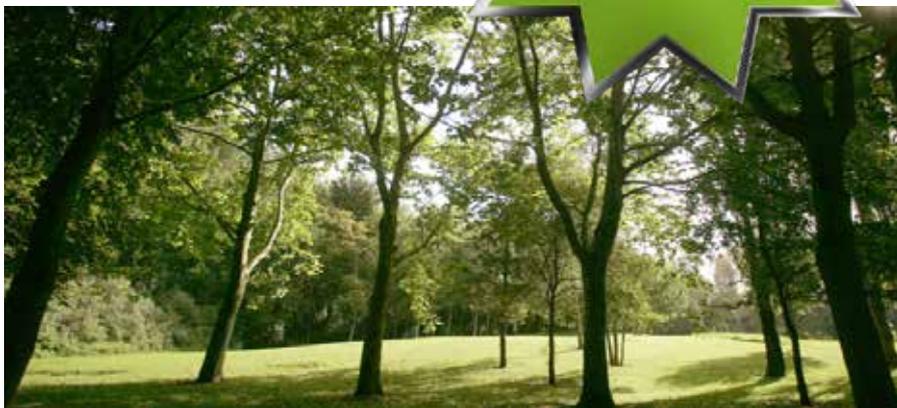
Certes, ce ne sont que 8 arbrisseaux, mais ô combien emblématiques d'une démarche environnementale.

Ces petits fruitiers embellissent la place de la mairie, pour un temps. Ils seront, dans 2,3 ans replantés définitivement dans la commune sur un site dédié à un verger citoyen.

ENVIRONNEMENT

1 million d'arbres, un vœu de la région des Hauts-de-France.

La commune a répondu à ce projet régional et a été retenue. C'est donc un financement régional qui va nous permettre de réimplanter des haies champêtres (charmilles et haies fleuries). Ces plantations vont essentiellement se faire à proximité du stade Jean Vincent et en direction de Cantaing-sur-Escaut (la Casemate). Ce sont 1484 arbustes qui seront plantés cette année.



Le terrain des Sources :

Le saviez-vous ?

Ce terrain, dans sa totalité, représente plus de 20 hectares boisés de part et d'autre de la rue de Noyelles. Sur le lieu dit « la sapinière », le projet de reconquête a pour objectif de pouvoir ouvrir ce site naturel au public.



A propos des arbres « tombés » dans le Bois Chenu :

Eternelle question, pas bien entretenu le Bois Chenu ? Rappelons qu'il s'agit d'un site géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France. L'objectif est de préserver une faune et une flore remarquables. Ceci n'excusant évidemment pas tout !

Une négociation avec les représentants de la RNR a pour objectif d'aboutir à un consensus permettant, d'une part une évolution naturelle du site, d'autre part, un entretien plus adapté à un lieu de détente et de promenade... Les consensus sont parfois longs à mettre en place, mais, ne désespérons pas !

Nous vous présentons ici le panneau que le Conservatoire des Sites va prochainement installer dans le Bois Chenu. Il vous explique les intérêts écologiques des arbres morts dans un espace naturel.



ATTENTION

« QU'EST-CE QUE LA CHALAROSE ? »

Les Frênes présents sur cet espace sont victimes de la Chalarose. Ainsi, les branches de certains arbres, fragilisées par la maladie, risquent de tomber à tout moment.

SOYEZ VIGILANTS.

Pour garantir votre sécurité, nous sommes d'ailleurs parfois obligés d'abattre les frênes atteints.

Depuis environ 10 ans les frênes de la région sont victimes d'un champignon, originaire d'Asie. Spécifique du frêne, il ne présente pas de risque de contagion pour les autres essences d'arbres, ni de risque allergique pour la santé humaine.

Ce champignon provoque le flétrissement des feuilles, puis gagne les rameaux qui, à leur tour, se dessèchent. Les frênes finissent par s'épuiser et meurent au bout de quelques années. Il n'existe aucun moyen efficace à ce jour pour limiter la propagation du champignon.

L'action combinée de la chalarose et de pathogènes secondaires entraîne une dégradation rapide des frênes et les branches mortes sont susceptibles de tomber à tout moment.



ASSOCIATIONS

Le FC Proville se passionne pour la Coupe de France



Coup de chapeau au Football Club Provillois, et particulièrement à son équipe de Seniors A, qui se distingue, depuis 3 ans consécutifs, dans sa participation à la prestigieuse Coupe de France. Cette année encore, elle a atteint le 5ème tour, après avoir été éliminée par le club de Steenvoorde, hiérarchiquement supérieur de 5 divisions ! Une véritable performance pour un petit club de D2 ! Seules 3 équipes du Cambrésis étaient encore présentes à ce stade de la compétition : l'AC Cambrai, le CAS Escaudoevres et... le FC Proville.

Cette réussite témoigne du dynamisme et de la passion qui animent les dirigeants et les éducateurs de ce club structuré et fier de ses valeurs. Créé il y a plus de 20 ans, il compte aujourd'hui plus de 210 licenciés, répartis en catégories jeunes et seniors.

Les jeunes, filles et garçons, évoluent dans les catégories U6 à U18 ; ils se retrouvent en semaine pour les entraînements et le week-end sur tous les plateaux et compétitions de la région, emmenés par des éducateurs chevronnés et attentifs.

Le groupe Séniors est composé de 2 équipes fanions et une équipe « loisirs », qui a le plaisir d'accueillir Jérôme, un ex-joueur professionnel, dans ses rangs.

Mais l'autre grande fierté des dirigeants, c'est quand le club est aussi synonyme d'ouverture : certains jeunes s'investissent, par exemple, dans des stages d'arbitrage ; d'autres ont terminé leur apprentissage à Proville et ont intégré des clubs plus importants, comme Ilona, qui a rejoint l'équipe féminine du VAFC, ou encore Lucas, désormais gardien de l'équipe de France sourds Handisports.

Alors, un grand bravo à tous les membres de cette belle association, joueurs, encadrants bénévoles, parents, sponsors, qui mettent en commun leurs énergies pour faire vivre le foot à Proville !

Michel SLOMIANY

LA MEDIATHEQUE

La médiathèque a rouvert ses portes au public

Vous pouvez à nouveau venir choisir vos documents vous-mêmes ! Les réservations par téléphone, par courriel ou via le portail sont toujours possibles. La lecture sur place est autorisée ! Le masque et le gel sont toujours obligatoires.

Entre le 15 et 31 décembre, nous vous proposons les activités suivantes :

ATELIERS à partir de 6 ans

Mercredi 16 décembre - 15h
Création d'un nichoir décoratif
Mardi 22 décembre - 15h :
Création d'une étoile



Attention, le masque est obligatoire à partir de 10 ans, et la jauge de chaque événement est limitée !

Les enfants de -6 ans seront sur liste d'attente.

ATELIERS du microAtelier :

Modélisation 3D pour l'imprimante 3D

Samedi 19 décembre - 15h

A partir de 12 ans -> 17 ans

Mercredi 23 décembre - 11h

A partir de 10 ans -> 14 ans



Codage scratch pour robot Mbot

Mardi 22 décembre - 15h

A partir de 9 ans -> 14 ans



Place aux bébés de 0 à 3 ans.

Vendredi 18 décembre - 10h

Parents, assistantes maternelles et enfants partagent un moment plein d'histoires !

Soirée pyjama de 4 à 6 ans (uniquement)

Samedi 19 décembre - 18h

Venez découvrir le kamishibai ! En raison de la situation sanitaire, nous demandons un seul accompagnant par famille.

Cinoche 2 films sur le thème de ... Noël !

Mercredi 23 décembre de 15h30 à 16h * 4 - 5 ans et de 16h30 à 18h * à partir de 6 ans.

Renseignements à la médiathèque au 03 27 70 74 87

La médiathèque sera fermée les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Jean-Luc VALEIN

CADEAU DES AÎNÉS

Oui ! il y aura le masque

Oui ! il y aura les gestes barrières

MAIS OUI ! il y aura la distribution du cadeau des Aînés le samedi 19 décembre 2020 à partir de 9h par les élus, les membres du CCAS.

Et comme chaque année, avec la collaboration de nos partenaires provillois (PROXI, la boulangerie, les Papillons blancs et un producteur local).



Annie Frère

INFOS DIVERSES

Des commerces de proximité à votre service 7 jours sur 7.

La réouverture de tous les commerces le 28 novembre dernier nous offre l'occasion de donner un coup de projecteur sur les « petits » commerces qui animent notre centre-ville et nous rendent de multiples services tant la semaine que le week-end. Un grand bravo aux commerces installés « en dur » qui, depuis le début de la crise, ont dû s'adapter et ont développé de nouveaux services pour nous dépanner, nous nourrir... Et un clin d'œil également aux commerces ambulants qui constituent « le p'tit marché » installés le dimanche de 8h à 12h sur le parking « poids lourds », rue d'Havrincourt.

Nous vous invitons, si vous ne les connaissez pas encore, à visiter leurs stands :

- de poulets rôtis, qui propose également des accompagnements et des plats « traiteur »,
- de fromages, de miel,
- de vente de soupes et de saucissons,
- de vêtements,
- et pour les fêtes, en ce mois de décembre, une vente d'huîtres en direct de La Rochelle.

Un grand merci à tous !

C'EST PAS FORCÉMENT SYMPA
mais il faut quand même qu'on vous le dise...

De même, ne vous rendez pas directement aux services techniques ou aux espaces verts pour solliciter une intervention.

Ouverture d'un point chaud à Provaille... Le seul juge reste le consommateur.

Peut-être avez-vous entendu parler de la prochaine ouverture d'un « point chaud » rue Gabriel Péri. Une pétition contre cette ouverture tourne actuellement dans Provaille demandant au maire « d'user de son autorité » pour empêcher cette ouverture.

Il est utile de rappeler que la liberté d'entreprendre est un droit. Si ce commerce est en conformité avec les différentes réglementations régissant son droit d'exploitation, le maire ne peut en aucun cas s'opposer à son installation. Il ne peut donc ni « user », ni abuser de son autorité.

Se pose, bien évidemment la question : Est-ce bien raisonnable d'ouvrir ce type de commerce à proximité immédiate de la boulangerie ?

Les Provillois sont en droit d'apporter leur propre réponse.

Le seul juge reste et restera le consommateur...

Ne sollicitez pas les agents municipaux en direct pour leur signaler des problèmes ou pour leur demander d'intervenir chez vous. Dans la mesure du possible, informez la mairie. Nous déciderons de la suite à donner. Dans tous les cas, vous en serez informés.

**en raison
du COVID**

vœux 2021

Nous renonçons avec peine,
à la cérémonie des vœux qui
sera cette année diffusée
sur notre site internet
en version vidéo, disponible
à partir du 11 janvier :
www.proville.fr

calendrier

2021

Un calendrier « Proville »
va être distribué dans le
cadeau des Aînés.
Vous pourrez cependant
vous en procurer à la mairie
ou à la médiathèque

Nouveau

LOGO

Des autocollants de
différentes couleurs
sont disponibles
en mairie.



Mais aussi sur la page Facebook «Proville Passionnément».

HOMMAGES

Jacques Bardoux, Maire de Proville de 1971 à 1995.



Jacques Bardoux aura, durant près d'un quart de siècle, œuvré pour notre commune.

Au cours de ses différents mandats, Jacques Bardoux aura ainsi contribué, entre autres choses, au développement démographique de la commune par une politique d'habitat ambitieuse. Il aura participé à la construction de l'école Charles de Gaulle, au complexe sportif Alain Colas. Il aura initié, en grande partie, le développement de la zone commerciale de Proville.

Ses mandats et son action sont encore bien présents dans la mémoire collective provilloise.

Proville lui rend aujourd'hui un hommage commun et se souvient, en cet instant, du Maire qui mena, avec son équipe, la destinée de Proville durant de nombreuses années.

Pierre Deceukeleire , une vie au service des autres.

Adjoint au développement économique de Proville dans les années 1980/1990, Pierre Deceukeleire était bien connu des Provillois. PDG du Groupe Maison Familiale, il poursuivra sans relâche une activité intense au service des autres. Il était notamment président d'ARIL, vice-président des Papillons Blancs, administrateur de l'Arpe, président du Conseil de développement, président des Amis de l'abbaye de Vaucelles...

Pierre Deceukeleire ne comptait pas son temps au service des autres et de sa région. Provillois d'adoption, il aimait beaucoup le charme de sa commune.

Son départ laisse un grand vide dans le monde associatif et économique du Cambrésis.

